

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Pathologie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 27749 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SARDY Mohamed

Date de naissance : 13-12-1948

Adresse : Lot. Ain Diab II, Fum'Ari 9 Casablanca

Tél. : 0661214006 Total des frais engagés : 485,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin Dr. CRIQUECH Mouad

Cardiologue
262 Bd. Yacoub El Mansour
0662 80 19 75 - 0522 94 09 10

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/07/2021

Nom et prénom du malade : RABAÏ AÏCHA Age : 70 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : palpitations

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 27/07/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.7.21	C+PAU		300 DHA	Dr. CHOUETT Mouad Cardiologue 262 Bd. Yacoub El Mansour 0662 80 19 75 - 0522 94 09 10

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
IBORT TAZI BIOLOGY - Algeria - Rue d'Alger - Casablanca - Tel: 03 22 27 28 05 - Fax: 03 22 27 28 06	26.7.21	B190	185,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

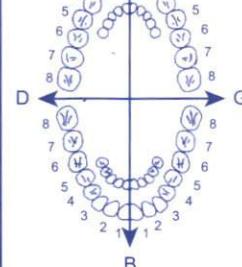
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION Coefficient DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur Mouad CRIQUECH

Spécialiste
Maladies du cœur et des vaisseaux



الدكتور معاد كريشك

اختصاصي
في أمراض القلب و الشرايين

Mme Rabai Aïcha
et Sady.

1/26.7.21

NFS - TP + INR

Dr. CRIQUECH Mouad
Cardiologue
262 Bd. Yacoub El Mansour
0662 80 19 75 - 0522 94 09 10

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 05 22 22 18 38 - Fax: 05 22 29 51 96

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le lundi 26 juillet 2021 Madame SARDY AICHA

FACTURE N°	330577
------------	--------

Analyses :

Hémato : Numération formule plaquettes -----	B	80	
Coag : Taux de Prothrombine (TP) -----	B	40	Total : B 120

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	185,80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Quatre vingt Cinq Dirhams et Quatre vingt Centimes

*LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86*



مختبر التازي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
 HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE



TAZI KARIM

Docteur MOUAD CRIQUECH
 262, Boulevard Yacoub El Mansour
 CASABLANCA

Madame SARDY AICHA**Réf. : 21G991**

Examen du 26/07/21 - Edité le 26/07/21

Page : 1/1

ANALYSESRESULTATSUNITESNORMALES ANTECEDENTSNUMERATION SANGUINE (AUTOMATE SYSMEX XT-4000i)

17/06/21

HEMATIES -----	4,20	10 ⁶ /mm ³	4,2 - 5,2	4,37
HEMOGLOBINE -----	12,8	g/100 ml	12 - 16	13,6
HEMATOCRITE -----	39,4	%	38 - 47	41,7
- VGM -----	94	μ ³	80 - 95	95 ✓
- TGMH -----	31	pg	27 - 33	31
- CGMH -----	33	g/100 ml	30 - 35	33

LEUCOCYTES -----	5 500	/mm ³	4000 - 10000	5500
------------------	-------	------------------	--------------	------

FORMULE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES -----	63	%	50 - 70	45
ou		3 465	/mm ³	2000 - 7500
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES -----	3	%	1 - 3	4
ou		165	/mm ³	220
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES -----	0	%	< 1	0
ou		0	/mm ³	0
LYMPHOCYTES -----	27	%	20 - 40	42
ou		1 485	/mm ³	800 - 4000
MONOCYTES -----	7	%	2 - 10	9
ou		385	/mm ³	495

PLAQUETTES-----	209 000	/mm ³	150000 - 400000	255000
-----------------	---------	------------------	-----------------	--------

HEMOSTASE (AUTOMATE STAGO STA COMPACT)

TAUX DE PROTHROMBINE -----	100,0	%	100,0
----------------------------	-------	---	-------